

Parc national des Mille-Îles

Ce Que Nous Avons Entendu:

Rapport sur les consultations publiques concernant le plan directeur

2022



Parc national des Mille-Îles

Rapport sur les consultations publiques concernant le plan directeur

Table des matières

1.0	Introduction	3
2.0	Processus de consultation.....	3
3.0	Qui s'est exprimé?	4
	Participation.....	4
	Tableau 1 : Qui s'est exprimé?	5
	Données démographiques.....	5
	Consultation des Autochtones	5
4.0	Ce que nous avons entendu	6
4.1	Vision.....	6
4.2	Stratégie clé 1 : Collaborer pour atteindre les objectifs de conservation.....	6
4.3	Stratégie clé 2 : Repenser l'expérience du visiteur	7
4.4	Stratégie clé 3 : Améliorer la résilience et la durabilité des biens.....	7
4.5	Stratégie clé 4 : Faire de la sensibilisation au parc national des Mille-Îles	8
4.6	Approche de gestion sectorielle.....	8
	Propriétés continentales (Mallorytown Landing, secteurs de la baie Landons et du ruisseau Jones)	8
	Propriétés insulaires.....	8
4.7	Zonage.....	9
4.8	Autres commentaires.....	9
5.0	Prochaines étapes	11

1.0 Introduction

Mandat de Parcs Canada :

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (2000) exige que Parcs Canada prépare des plans directeurs pour tous les lieux patrimoniaux dont il est responsable et les examine au moins tous les 10 ans. Les plans directeurs sont élaborés en consultation avec les peuples autochtones, les partenaires, les intervenants et le public et sont destinés à servir de document clé de responsabilisation envers le Parlement et les Canadiens en ce qui concerne la gestion et la prise de décisions à Parcs Canada.

En 2018, Parcs Canada a commencé à travailler sur un nouveau plan directeur pour le parc national des Mille-Îles, en effectuant d'abord une évaluation de l'état du parc, qui décrit l'état actuel de l'intégrité écologique, les ressources culturelles, les relations externes, les relations avec les Autochtones, l'expérience du visiteur et les biens bâtis. Dans le cadre de l'évaluation de l'état du parc, l'équipe de gestion du parc a ciblé les principaux enjeux et les a validés auprès des partenaires autochtones, des partenaires externes et des intervenants. À la lumière des résultats de cette évaluation et de l'examen du plan directeur du parc national des Mille-Îles de 2010, une vision provisoire et quatre stratégies pour l'avenir du parc ont été cernées et résumées dans l'ébauche du plan directeur :

- Collaborer pour atteindre les objectifs de conservation dans un paysage fragmenté;
- Repenser l'expérience du visiteur;
- Améliorer la résilience et la durabilité des biens ;
- Faire de la sensibilisation et entretenir les relations avec les Autochtones.

L'ébauche du plan directeur a été transmise aux partenaires autochtones, aux intervenants et au public à des fins de consultation.

2.0 Processus de consultation

Afin de faciliter la création d'occasions significatives de contribuer à l'élaboration du nouveau plan directeur du parc national des Mille-Îles, un plan de participation a été mis au point selon lequel des approches en personne et en ligne ont été utilisées pour solliciter des commentaires.

Phase 1 : Participation et consultation préalable concernant les éléments de vision et les thèmes (2017-2018)

L'équipe du parc a recensé les problèmes de gestion actuels et les a confirmés auprès des partenaires externes, des partenaires autochtones et des intervenants à partir de relations actuelles de façon à susciter la réflexion sur l'avenir du parc national des Mille-Îles. Puisque le parc a une relation de travail avec le Conseil des Mohawks d'Akwesasne, les principaux enjeux et les éléments de vision potentiels ont été présentés à ses dirigeants lors de réunions trimestrielles régulières dans le but de recueillir leurs commentaires. Les partenaires et les intervenants ont formulé des commentaires lors de la réunion du comité consultatif du parc en décembre 2017. Enfin, un sondage sur le Programme d'information sur les visiteurs a été mené au parc à l'été 2018 pour recueillir les commentaires des visiteurs.

Phase 2 : Consultation publique sur l'ébauche du plan directeur (2019-2020)

Entre le 15 mai et le 15 juillet 2019, la deuxième phase de consultation a été menée afin d'aviser le public à l'échelle locale, régionale et nationale et d'engager des discussions avec lui au sujet de l'avenir du parc national des Mille-Îles. Au cours de la phase 2, l'ébauche du plan directeur a été mise en ligne avec une carte de commentaires dans l'objectif de recueillir de la rétroaction sur la vision proposée et les possibilités pour le parc au cours des cinq à dix prochaines années. Une invitation à formuler des commentaires sur l'ébauche a été annoncée dans les journaux (*Brockville Recorder & Times* et *Gananoque Reporter*) et acheminée à la liste d'envoi saisonnière aux plaisanciers du parc. La consultation a été partagée sur les pages Facebook du *parc national des Mille-Îles*, de la Ville de Gananoque (*Town of Gananoque*) et *Visit 1000 Islands* qui, ensemble, comptent plus de 17 000 abonnés. De petites cartes distribuées à environ 500 visiteurs du parc sur le continent et sur les îles faisaient la promotion de la consultation en ligne pendant la période où elle était en vigueur. Un lien vers la consultation en ligne a été affiché sur le site *Consultations auprès des Canadiens*. De plus, des invitations personnelles à commenter ont été envoyées à plus de 50 partenaires et intervenants. Pour recueillir les avis des jeunes, la carte des commentaires en ligne a été réactivée du 15 janvier au 15 février 2020. Durant cette période, tous les clubs étudiants Parcs Canada ont été invités à participer, et des présentations et des séances d'information ont été données à l'Université d'Ottawa et à l'Université Queen's.

Sur la carte de commentaires en ligne, les répondants devaient classer les objectifs proposés sur une échelle de 1 (pas important du tout) à 5 (très important). Ils ont eu l'occasion de formuler des commentaires au sujet de la vision du parc et de faire des suggestions à propos des approches sectorielles sur le continent et sur les îles.

En plus de la carte de commentaires en ligne, une série de séances en personne ont été tenues avec des groupes divers, dont les Mohawks de la Première Nation d'Akwesasne, des partenaires, des intervenants, des résidents locaux, des jeunes et le grand public. Ces séances se sont déroulées de la même façon, en commençant par une présentation sur la planification de la gestion, suivie d'une occasion pour les participants d'interagir avec les experts en la matière, de poser des questions et de remplir la carte de commentaires en ligne. Un atelier d'un jour a eu lieu en mai 2019, organisé par le comité consultatif du parc et comprenant les représentants des municipalités, de la Thousand Islands Watershed Land Trust, de l'Algonquin to Adirondack Collaborative, de la Regional Tourism Organization 9, de la Frontenac Arch Biosphere Foundation et du Réseau de la réserve de la biosphère de l'Arche-de-Frontenac. Lors de cette période, des activités portes ouvertes ont eu lieu durant deux jours.

3.0 Qui s'est exprimé?

Participation

Lors des consultations, Parcs Canada a rencontré des partenaires autochtones, de nombreux intervenants, des étudiants universitaires, des résidents locaux et le grand public (voir le tableau 1). Parcs Canada a reçu 175 cartes de commentaires en plus d'un certain nombre d'observations écrites. Les réponses aux questions de la carte de commentaires variaient selon le nombre de participants ayant répondu aux questions individuelles. En plus des réponses aux cartes de commentaires, plus de 150 commentaires ont été consignés lors de réunions et d'activités en personne, ainsi qu'à partir d'observations écrites. Tous les commentaires reçus dans le cadre de ce processus ont été soigneusement analysés et seront pris en considération pour parachever le plan directeur révisé.

Tableau 1 : Qui s'est exprimé?	Nombre de participants
Réunions et commentaires de la part des partenaires principaux et des intervenants (la Société pour la nature et les parcs du Canada, la Commission des parcs du Saint-Laurent, Conservation de la nature Canada et la Thousand Islands Area Residents Association)	5
Réunions avec les partenaires autochtones (Mohawks d'Akwesasne et Mohawks de la baie de Quinte)	4
Atelier organisé par le comité consultatif du parc comprenant des représentants de la Ville de Gananoque et du Canton de Front of Yonge, de la Thousand Islands Watershed Land Trust, de l'Algonquin to Adirondack Collaborative, de la Regional Tourism Organization 9, de la Frontenac Arch Biosphere Foundation et du Réseau de la réserve de la biosphère de l'Arche-de-Frontenac. (24 mai 2019)	11
Consultation publique dans le cadre de journées portes ouvertes (24 et 25 mai 2019)	36
Carte de commentaires en ligne (du 15 mai au 15 juillet 2019)	91
Carte de commentaires en ligne (du 6 janvier au 6 février 2020)	84
Visites d'établissements postsecondaires – consultation des étudiants (janvier et février 2020)	105
Total des participants	336

Données démographiques

La carte de commentaires en ligne comprenait des questions facultatives sur les données démographiques. La majorité des répondants à la consultation en ligne étaient des résidents de la région (60 %), à des plaisanciers (50 %), à des visiteurs du continent (24 %) et à des membres du public intéressés (52 %). La plupart (44 %) étaient âgés de 45 à 64 ans, et seulement 9 % des répondants avaient entre 18 et 34 ans. Du 15 janvier au 15 février 2020, la carte de commentaires en ligne a été réactivée, et tous les clubs étudiants Parcs Canada ont été invités à participer afin de recueillir les avis des jeunes. Cette approche a augmenté la proportion de répondants de 18 à 34 ans à 24 %, tandis que 59 % avaient au-delà de 45 ans.

Consultation des Autochtones

Depuis le début et à chaque étape du processus d'élaboration des plans directeurs, le parc a noué un dialogue avec les représentants du Conseil des Mohawks d'Akwesasne. Une grande partie de ces interactions se sont produites lors de réunions trimestrielles régulières afin de discuter des enjeux et de recueillir les commentaires en vue de déterminer les thèmes et la vision proposée. Le parc a recueilli les observations du Conseil des Mohawks d'Akwesasne après le document d'orientation et le rapport sur l'état du parc. En février 2019, le directeur de parc a fait une présentation devant le grand chef et le conseil. Lors d'une réunion trimestrielle en avril 2019, l'ébauche du plan a été révisée de façon à inclure les

intérêts des Mohawks d'Akwesasne envers la connectivité écologique dans la section du plan intitulée *Contexte du parc*. L'importance spirituelle de l'île Main Duck pour les Haudenosaunee a aussi été prise en compte. Le parc a également consulté les Mohawks de la baie de Quinte, qui n'avaient pas de préoccupation particulière. Une discussion sur l'avenir de la propriété Skoryna a aussi été tenue avec les Algonquins de l'Ontario. À l'instar du plan précédent, le Conseil des Mohawks d'Akwesasne ont rédigé un avant-propos pour le plan directeur.

4.0 Ce que nous avons entendu

Selon les réponses à la carte de commentaires en ligne et la rétroaction fournie lors des séances en personne, les participants étaient réceptifs aux éléments de vision proposés et aux quatre stratégies mentionnées dans l'ébauche du plan directeur.

4.1 Vision

Dans l'ensemble, les réponses étaient positives : 82 % des répondants appuyaient la vision proposée pour le parc national des Mille-Îles. Les principales préoccupations des répondants se disant en désaccord étaient le manque de quais et d'activités locales et une aversion pour l'apparence visuelle de l'état naturel du parc. En revanche, de nombreux répondants ont signalé l'importance de la présence autochtone, de la résilience des biens, du besoin de programmes d'utilisation diurne et des partenariats autant sur le plan stratégique qu'environnemental. Il a été mentionné que, pour refléter les objectifs du plan avec exactitude, la vision devrait faire référence à la protection des espèces en péril et au maintien de l'intégrité écologique. En général, les répondants désiraient que le plan exprime clairement le mandat de Parcs Canada et que le parc poursuive la protection de l'intégrité écologique tout en conservant l'équilibre avec l'expérience du visiteur dont jouit la population depuis des générations.

Lorsqu'on a demandé aux répondants quels éléments de vision les avaient interpellés :

- 29 % ont noté l'importance de la connectivité écologique et de la protection de l'écologie en travaillant avec les partenaires, de concert avec les dirigeants, sur les réponses aux changements climatiques;
- 24 % ont mentionné l'efficacité et la résilience des biens, qui comprenaient la reconfiguration de quais;
- 20 % ont reconnu le besoin d'expériences et de programmes exceptionnels d'utilisation diurne qui permettent un accès inclusif au parc;
- 20 % ont souligné l'importance de collaborer de manière respectueuse avec les partenaires autochtones;
- 6 % ont mentionné l'importance du tourisme récréatif pour l'économie locale.

4.2 Stratégie clé 1 : Collaborer pour atteindre les objectifs de conservation

Les répondants à la carte de commentaires en ligne et les participants aux journées portes ouvertes (de 91 % à 95 %) étaient en accord avec tous les objectifs définis dans cette stratégie. Il est apparu évident que le parc revêt une importance du fait qu'il est un chef de file dans la conservation et qu'il travaille avec les partenaires régionaux afin d'améliorer la connectivité écologique et la santé de l'écosystème. Plusieurs réponses ont soulevé l'enjeu de l'équilibre entre l'éducation et la protection. De nombreux répondants estimaient qu'une sensibilisation publique accrue permettrait aux visiteurs d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ce secteur unique et prisé dans la région des Mille-Îles et d'en acquérir une meilleure compréhension. Par exemple, les visiteurs de l'île d'Endymion n'avaient pas bien compris l'importance de la protection de l'airelle à longues étamines. Certains répondants étaient d'avis que la restauration du paysage naturel aux endroits comme Mallorytown Landing était le résultat d'une mauvaise gestion des biens plutôt qu'une mesure de protection. D'autres personnes ont suggéré

« Arrêtez d'investir dans l'ajout de quais. Ces investissements ne devraient pas être la priorité d'un parc national. Le territoire et l'eau, que vous avez le mandat de protéger, devraient être vos principales préoccupations. »

Réponse au sondage en ligne

que le parc pourrait améliorer la communication sur le mandat de Parcs Canada en présentant la protection écologique comme priorité absolue et que, même si la protection est essentielle, l'importance économique de la région devrait aussi être prise en compte lors de la prise de décisions de gestion.

4.3 Stratégie clé 2 : Repenser l'expérience du visiteur

La majorité des répondants (78 % à 96 %) sont en accord avec les objectifs présentés dans cette stratégie. Les répondants ont noté l'augmentation des visites et du tourisme dans la région et sont en faveur d'un meilleur accès aux îles afin d'offrir une occasion aux visiteurs de vivre l'expérience sur une île. Certains

« Il serait génial que plus de gens qui n'ont pas de bateau puissent vivre l'expérience des îles. L'archipel des Mille-Îles est magnifique, mais seulement accessible à ceux qui ont la chance d'avoir de grands bateaux. »

Réponse au sondage en ligne

craignaient toutefois qu'augmenter l'accessibilité nuise à l'intégrité écologique des îles et endommage davantage le paysage naturel du parc. Beaucoup de plaisanciers ont dit que les îles du parc comptaient pour eux en raison d'une histoire familiale qui remonte à plusieurs générations, et qu'ils avaient peur de perdre ce lien. Il y avait le désir d'élaborer des stratégies pour le parc afin d'offrir des expériences qui soient respectueuses et harmonieuses (p. ex., plus de limites concernant l'utilisation de génératrices, prévention contre la monopolisation d'espace sur le quai, plus de bouées d'amarrage, système de

perception des frais amélioré). Il a été souligné que les utilisateurs actuels du parc appuyaient le besoin d'attirer les jeunes générations et les familles. Une suggestion commune était que l'interprétation sur le continent et sur les îles permettrait aux visiteurs de comprendre l'importance de la protection des espèces et des plantes, comme l'airelle à longues étamines. Les répondants désiraient également faire participer les partenaires autochtones à l'expérience du visiteur et aux initiatives de conservation. Les visiteurs de longue date ont exprimé une véritable curiosité concernant l'histoire autochtone de la région, plus particulièrement aux endroits comme l'île Main Duck.

4.4 Stratégie clé 3 : Améliorer la résilience et la durabilité des biens

Un grand pourcentage des réponses reçues provenait de la communauté des plaisanciers, qui se disait préoccupée par la reconstruction des structures maritimes à la suite des inondations de 2017 et 2019. Tandis que la plupart des répondants souhaitaient voir la construction de plus de structures résistantes, ils souhaitaient également que plus de quais soient rouverts après les dommages causés par le niveau élevé de l'eau en 2017.

Notons qu'ils s'agissait de la stratégie ayant reçu le plus de soutien de la part des répondants (88 % à 99 %), qui ont reconnu le besoin d'accroître la durabilité des biens et leur résilience aux changements climatiques et au niveau élevé de l'eau. Ce besoin englobait l'entretien continu de l'infrastructure des bâtiments existants et une configuration des quais qui s'adapte au changement du niveau de l'eau. Les répondants ont indiqué qu'une approche bien équilibrée entre les plaisanciers et les visiteurs qui n'ont pas de bateau devrait être mise en place. La disponibilité des quais et la taille des bateaux restent des préoccupations continues pour beaucoup de répondants. Les visiteurs qui n'ont pas de bateau et les payeurs estimaient que la communauté de plaisanciers était le marché cible du parc et que les ressources

« Au cours des 35 dernières années, j'ai pu constater la réduction constante des services offerts sur les îles et la dégradation graduelle des quais et des installations maritimes. La conception des biens pour les 10 prochaines années et au-delà doit prendre en compte les installations qui sont résistantes aux dommages (des conditions climatiques extrêmes) et adapter les grands navires. »

Réponse au sondage en ligne

devraient être réparties équitablement entre tous les groupes de visiteurs. De plus, il a été proposé d'offrir des itinéraires et des cartes de kayak en plus d'améliorer l'accessibilité des îles. On s'inquiétait également du fait que le parc se concentre trop sur les besoins des plaisanciers alors que la priorité du mandat de

Parcs Canada est de protéger et de restaurer les écosystèmes pour qu'ils soient en santé et de contribuer au rétablissement des espèces en péril.

4.5 Stratégie clé 4 : Faire de la sensibilisation au parc national des Mille-Îles

Les répondants ont reconnu que l'image de marque et le tourisme jouent un rôle essentiel dans la croissance économique de la région des Mille-Îles. Ce sont 83 % des répondants qui s'accordaient à dire

« En tant que voisin, j'aimerais en entendre plus sur ce que le parc fait (plans, événements spéciaux, soirées pour rencontrer le personnel). Beaucoup d'entre nous n'avons jamais entendu parler de l'examen du plan directeur. »

Réponse au sondage en ligne

qu'il faudrait mieux faire connaître le parc à l'échelle régionale, au moyen d'activités de diffusion externe et de promotion ainsi que de partenariats. Les partenaires étaient particulièrement d'accord avec la promotion le long de la promenade des Mille-Îles, comme des panneaux « Respectez notre nature », la peinture sur les routes et les initiatives qui vont au-delà des limites du parc. La plupart des répondants appuyaient aussi l'augmentation de la participation des Autochtones (76 %) et désiraient mettre à profit la proximité de l'autoroute 401 (60 %). Aussi, les répondants locaux ont relevé l'importance de la

communication et de la transparence dans les activités et les événements. Bon nombre de répondants ont déclaré que la consultation publique dans le cadre de journées portes ouvertes a permis aux visiteurs de fournir des commentaires et de comprendre les aspects opérationnels qui n'étaient pas offerts auparavant. Comme solution, beaucoup ont remarqué que la diffusion externe et l'éducation régulières permettront au parc de communiquer et de promouvoir les événements et les projets tout en faisant la promotion de la participation communautaire.

4.6 Approche de gestion sectorielle

Propriétés continentales (Mallorytown Landing, secteurs de la baie Landons et du ruisseau Jones)

La majorité des répondants jugeaient que la gestion sectorielle sur le continent était essentielle. Plus précisément :

- 78 % ont dit que les établissements polyvalents étaient importants pour eux ;
- 75 % étaient d'accord avec l'idée de travailler avec les partenaires pour tirer parti de la promenade des Mille-Îles grâce à des expériences sur le continent, comme la location de vélos, des parcours d'une journée et des activités de conditionnement physique ;
- 65 % ont indiqué que l'accessibilité de la baie Landons était importante pour eux ;
- 62 % ont affirmé que les activités des visiteurs qui relient Mallorytown Landing à la baie Landons étaient importantes pour eux.

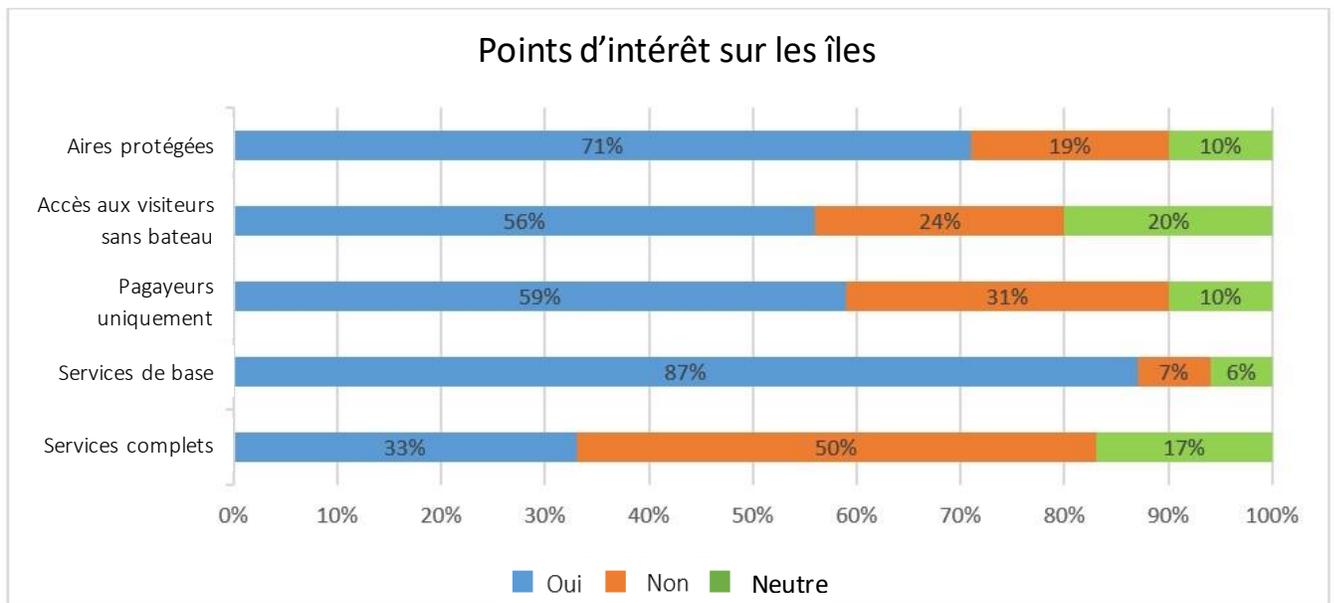
Propriétés insulaires

La plupart des répondants estimaient que les objectifs associés aux propriétés insulaires étaient essentiels :

- 71 % ont indiqué que la mise en place d'un système qui améliore l'accès aux îles comptait pour eux ;
- 66 % ont dit qu'il était essentiel de créer de nouvelles expériences sur les îles et des options d'accès pour les visiteurs qui n'ont pas de bateau.

La carte de commentaires comportait également une section sur les pôles d'attraction des visiteurs des îles qui seraient gérés dans le but d'offrir différents types de visites, y compris une offre d'une journée, une offre de services complets, une offre de services de base et une offre pour payeurs uniquement. Les

répondants étaient divisés à savoir s'ils étaient d'accord avec le fait de gérer les îles pour appuyer ces différents types de visites. Ils appuyaient toutefois le fait de définir les secteurs et les établissements précisément pour les activités de pagaie.



Certains endroits en particulier ont été suggérés par 72 répondants pour les offres sur les îles. L'offre d'une journée a été proposée pour les îles Grenadier et Thwartway. L'offre de services complets a été proposée pour les îles McDonald, Beau Rivage et Grenadier. Il a été suggéré que l'offre de service de base correspondrait bien aux îles d'Endymion, de Gordon et Camelot. Les offres pour pagaieurs uniquement ont été proposées pour les îles Mulcaster et Thwartway. Même si peu de répondants ont nommé les îles qui seraient le mieux adaptées comme aires protégées, l'île d'Endymion et la partie ouest de l'île Grenadier ont été proposées.

4.7 Zonage

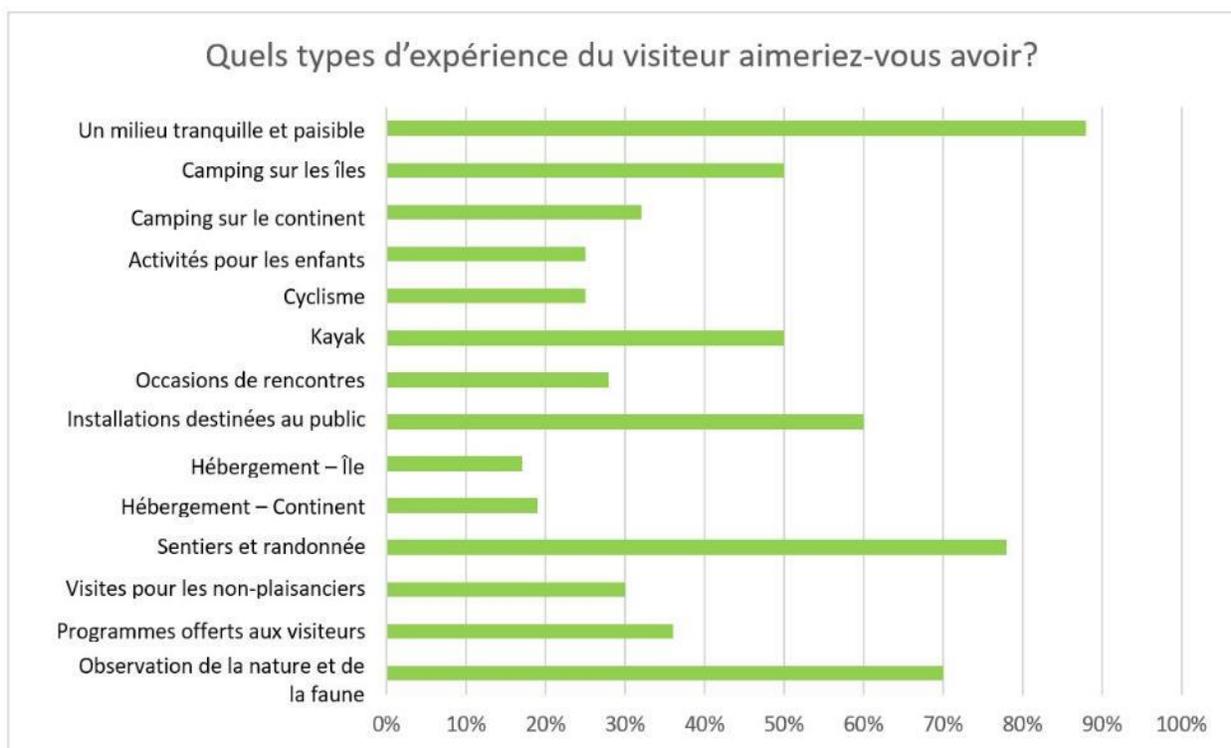
Il s'avère que 50 % des répondants étaient d'accord avec la modification du zonage, tandis que 28 % étaient neutres. Il y avait de la confusion entre les répondants à savoir quelles zones avaient été modifiées à la suite du plan directeur précédent. Aux fins du zonage dans le parc national des Mille-Îles, l'accès des bateaux aux quais n'était pas considéré comme un accès motorisé au parc. La plupart des îles du parc demeurent des zones II. Par conséquent, la définition d'accès motorisé aux îles a été clarifiée dans la section sur le zonage du plan directeur.

4.8 Autres commentaires

Des commentaires supplémentaires ont été demandés pour aider à orienter la planification de l'expérience du visiteur au parc. Lorsqu'on a demandé aux répondants d'indiquer les services et les installations qu'ils avaient utilisés dans les deux dernières années, les réponses les plus fréquentes étaient le centre d'accueil de Mallorytown Landing (46 %), la randonnée sur les sentiers continentaux (54 %) et les postes d'amarrage ou d'ancrage de nuit (44 %). Les renseignements recueillis sur l'expérience du visiteur ont été utilisés comme référence pour élaborer la stratégie relative à l'expérience du visiteur (SEV) du parc.

Quels types d'expérience du visiteur aimeriez-vous avoir au parc national des Mille-Îles?

La plupart des répondants ont dit qu'ils désiraient un milieu tranquille et paisible. Les sentiers et les activités de randonnée ainsi que l'observation de la nature étaient d'autres réponses populaires. Quelques suggestions qui n'étaient pas dans les options sur la carte de commentaires étaient les services et les promotions pour les résidents locaux (baignade, laissez-passer gratuits) et l'accès à l'histoire des îles, y compris l'histoire et la culture autochtones (nom des îles, savoir traditionnel).



Comment peut-on améliorer l'expérience des plaisanciers? Comment peut-on attirer de nouveaux plaisanciers et des plaisanciers débutants?

Les répondants ne s'entendaient pas sur les façons d'améliorer l'expérience des plaisanciers et les manières d'encourager les plaisanciers débutants, notamment :

- 50 % ont affirmé qu'une surveillance accrue était nécessaire;
- 47 % ont dit que plus de quais étaient nécessaires;
- 45 % ont indiqué qu'ajouter des bouées d'amarrage était une bonne solution;
- 41 % ont dit que le parc devrait renouveler ses politiques sur les permis et la durée du séjour;
- 31 % avaient d'autres idées et ont précisé le besoin de limiter la taille des bateaux, de réduire le nombre de séjours sur les quais, de retirer le laissez-passer saisonnier, d'interdire l'usage de génératrices partout dans le parc et d'instaurer des limites de vitesse et des « zones interdites »;
- 27 % ont aimé la possibilité de réserver des espaces sur le quai.

Quelle est la chose la plus importante sur laquelle le parc devrait se pencher au cours des 10 prochaines années?

Réponses sur lesquelles il faudrait s'attarder pour les dix prochaines années (%) n=62	
Améliorer la connectivité écologique et maintenir la préservation par l'éducation et les relations solides avec les partenaires régionaux et les intervenants.	32 %
Concevoir des biens efficaces et résistants qui répondent aux changements climatiques et aux autres nouvelles tendances.	31 %
Fournir des programmes immersifs et d'expérience d'utilisation diurne qui sont accessibles à tous les visiteurs.	10 %
Contrôler les visites et l'utilisation des visiteurs.	10 %
Collaborer respectivement avec les partenaires autochtones.	5 %

Les réponses à cette question étaient semblables aux éléments de la vision qui ont interpellé la plupart des répondants. La connectivité écologique, la résilience des biens et un programme efficace d'utilisation diurne étaient parmi les suggestions les plus populaires pour cette question.

5.0 Prochaines étapes

À la suite de la période de consultation, les commentaires ont été examinés et intégrés dans la version définitive du plan directeur des façons suivantes :

- La priorité de Parcs Canada de conserver ou de restaurer l'intégrité écologique du parc a été clarifiée dans la vision.
- Une référence aux espèces en péril a été ajoutée à la vision de façon à refléter de manière plus exacte les objectifs de la première stratégie clé.
- Dans l'objectif 1.1, l'atténuation de l'effet de l'autoroute 401 sur la connectivité a été changée pour intégrer les routes voisines, telles que la promenade des Mille-Îles et la route de comté 5.
- Dans l'objectif 1.3, la diffusion externe à l'intention du public a été intégrée en tant que partie intégrante de la protection écologique. La diffusion externe reste un élément essentiel de la quatrième stratégie clé.
- Dans la stratégie clé 2, la planification minutieuse et la gestion de l'utilisation par les visiteurs ont été clarifiées pour inclure la mention de niveaux de fréquentation durables, l'impact des visiteurs et la gestion de la circulation.
- Dans la stratégie clé 3, la protection environnementale a été ajoutée en tant que priorité relative aux biens.
- Dans la stratégie clé 4, des exemples de diffusion externe ont été énumérés pour comprendre les séances d'information publiques, les événements locaux et les listes d'envoi.
- Gestion sectorielle : Propriétés insulaires – Une introduction a été ajoutée qui fait référence à la présence d'aires exclusivement vouées à la conservation. Les bouées d'amarrage ont été ajoutées à la cible en tant qu'exemple d'un système qui assure une meilleure gestion et un accès accru.
- L'importance des îles Main Duck et Yorkshire pour les Haudenosaunee a été soulignée.
- La description du zonage a été modifiée pour préciser que les zones II permettent l'accès motorisé aux quais. La plupart des îles qui étaient auparavant des zones II n'ont pas changé pour ce qui est du zonage.

Le présent plan sera soumis au ministre de l'Environnement et du Changement climatique. La version définitive sera mise en ligne en 2022. Pour connaître les dernières nouvelles sur le processus d'élaboration de plan directeur, consultez régulièrement le site Web www.pc.gc.ca/mi ou suivez-nous sur Facebook à www.facebook.com/ParcNationalMI/ ou sur Twitter à [@ParcNationalMI](https://twitter.com/ParcNationalMI).